

ARACT des Pays de la Loire  
ZI Angers-Beaucouzé  
BP 80023  
49071 BEAUCOUZE Cedex

## Renseignements pratiques

- Inscriptions jusqu'au **mercredi 4 mai 2005**
- Participation : **37 euros net de taxe** par personne
- Accueil assuré **dès 9h00** à l'Institut de l'Homme et de la Technologie, la Chantrerie, rue Christian Pauc, 44306 Nantes Cedex 3  
Tél. : 02 51 85 74 00

## Plan d'accès



### En venant de PARIS - ANGERS

Prendre la sortie "Carquefou, la Beaujoire, Nantes-Est"  
Suivre la Chantrerie  
En face de l'EMN, prendre à droite la Rue Christian Pauc

### En venant de RENNES - SAINT NAZAIRE

Sur périphérique Est, suivre "Direction Ancenis, Paris, Angers"  
Sortir au panneau "Nantes-Est"  
Sortir et prendre la route de Gachet

## Semaine pour la **Qualité de Vie au Travail**

**Du 9 au 13 mai 2005**

Cette journée s'inscrit dans le cadre de la 2<sup>nd</sup>e Semaine pour la Qualité de Vie au Travail organisée par le Réseau ANACT.

Son objectif est de faire connaître le plus largement possible des initiatives et des pratiques d'entreprises dans le domaine de l'Amélioration des Conditions de Travail afin d'encourager leur diffusion et leur transfert.

Le programme en région sur [www.paysdelaloire.aract.fr](http://www.paysdelaloire.aract.fr)



# Journée thématique

**Mardi 10 mai 2005**  
**Nantes, Polytechnique (IHT)**

Le **CAFOC**, l'**ARACT** et l'**AFPA**  
présentent :

## ORGANISATION APPRENANTE ?

### Retours d'expériences

A partir d'expériences régionales, une analyse de démarches d'évolution conjointe de l'organisation et des compétences dans des entreprises

- **DES TÉMOIGNAGES D'ENTREPRISES ET DE CONSULTANTS**
- **DES POINTS DE REPÈRE POUR CONSTRUIRE UNE ORGANISATION APPRENANTE**



## Formation-organisation : Une démarche pragmatique pour construire une organisation apprenante

Nombre des **questions de gestion des compétences** auxquelles sont confrontées les entreprises (nécessité de flexibilité et de réactivité, vieillissement démographique, réforme de la formation professionnelle, etc.) **sont susceptibles de trouver des réponses pertinentes par le développement d'organisations apprenantes.**

Depuis 4 ans, **l'Afpa, l'Aract et le Cafoc ont mené** conjointement différentes **actions dans ce sens, en particulier auprès des consultants et des formateurs régionaux.** Ils leur ont proposé une formation à la conduite de «Formation-organisation», qui visent explicitement la **mise en œuvre d'une organisation apprenante via un processus de progrès continu:** 4 sessions de 10 jours ont eu lieu entre 2001 et 2003, elles ont touché 45 intervenants expérimentés. Une 5ème session est en cours.

**Quelles sont les évolutions dont ils peuvent aujourd'hui témoigner à travers les expériences qu'ils ont pu conduire en entreprise ? Quels enseignements peut-on en tirer ?**

## Programme

- 09h00** Café
- 09h30** Accueil des participants
- 09h40** **Ouverture de la journée**  
Direction de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage au Conseil Régional des Pays de la Loire
- 09h55** **Comment construire une organisation réactive et formatrice ?**  
Bernard Devin (ARACT) et Xavier Blay (CAFOC)
- 10h30** **Deux expériences**
  - L'entreprise Vezin - intervention de Christine Pénin (AFPA)
  - TUE SA : Thierry Tué - PDG et Murielle Roche-Brunet (Homme & Mobilité)
- 12h30** **Déjeuner - Ateliers/débat**  
(Chaque table sera animée par un consultant ayant suivi la formation de formateurs)
- 14h30** **Table ronde : Enseignements et modalités de mise en œuvre**  
Animée par Jean-Paul Martin, Directeur des études du CAFOC
- 16h00** **Conclusions**  
Michel Conseil, Directeur Régional du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

### Pour aller plus loin ...

#### Formation-organisation : une démarche pour construire une organisation apprenante



- De quoi s'agit-il ?
- Les enjeux
- Les acteurs
- Construire le dispositif
- L'évaluation (impact sur les compétences et l'organisation)

Bernard Devin et Patrick Conjard, Collection Etudes et Documents, Editions ANACT, Juillet 2004, 44 pages.

"Ce document s'appuie sur l'expérience du réseau ANACT ainsi que de nombreux acteurs (AFPA, CAFOC, GRETA, MNQ, consultants et formateurs divers) qui ont mené depuis plus de 10 ans des "formations actions" aussi exigeantes que performantes dans plusieurs centaines d'entreprises." (...) "Il s'appuie également sur l'expérience de consultants et formateurs de la région des Pays de la Loire."

Cet ouvrage est téléchargeable sur [www.paysdelaloire.aract.fr](http://www.paysdelaloire.aract.fr)

#### Un espace internet dédié sur : [www.paysdelaloire.aract.fr/](http://www.paysdelaloire.aract.fr/)

- L'ouvrage (ci-dessus) en téléchargement
- Le cahier des charges d'une formation-organisation
- L'outil & Méthodes
- Une bibliographie sur le sujet
- Développement des compétences : de la formation à l'organisation (Travail & Changement n° 290 en téléchargement)
- La fiche "formation de formateurs".

## Coupon d'inscription

A renvoyer à l'ARACT avant le 06/05/2005

M<sup>me</sup>                       M<sup>lle</sup>                       M.

Nom : .....

Société : .....

Fonction : .....

.....

Adresse : .....

.....

.....

Tél. : ..... Fax. : .....

E.mail : ..... @ .....

Participera                       Ne participera pas

### A la journée Thématique CAFOC, ARACT, AFPA Vers une organisation apprenante ? Retours d'expériences

Sera accompagné(e) de :

Nom : .....

Société : .....

Adresse : .....

E.mail : ..... @ .....

Les inscriptions seront acceptées par ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles. Pour être enregistrée, votre inscription doit être accompagnée d'un règlement de :

**37 euros net de taxe par personne**

(chèque libellé à l'ordre de l'ARACT)

Le montant de votre inscription est une participation aux frais. Elle comprend l'accès à la journée, le dossier de participant et la restauration.

Souhaite recevoir gratuitement la lettre électronique de l'ARACT des Pays de la Loire

Pour tout renseignement complémentaire :  
**Hélène BRETON, chargée de communication**  
E.mail : [h.breton@anact.fr](mailto:h.breton@anact.fr) - Tél. : 02 41 73 00 22